



TARIFS DIFFERENCIÉS - SECTION PASSERELLE PLOUVORN – 9-12 ANS – applicables au 1^{er} octobre 2025

Cotisation annuelle à l'ALSH valable pour les 3 sections		
Enfant de la commune : 15 €	Enfant hors commune : 20 €	

Prestations	Tranche1 QF ≤700€	Tranche2 QF 701€-800€	Tranche3 QF 801€-1500€	Tranche 4 QF ≥1501€	Familles extérieures (1)
Activité avec animateur communal	2 €	2,30 €	2,5 €	3 €	4 €
Demi-journée avec animation (sorties, spectacles, intervenants)	5,80 €	7 €	8 €	9 €	11 €
Journée avec animation (sorties, spectacles, intervenants)	12 €	16 €	18 €	20 €	22 €
Camp par journée	18 €	24 €	28 €	32 €	36 €

- (1) Familles extérieures = familles ne justifiant pas d'une adresse d'habitation principale à Plouvorn et dont les enfants ne sont pas ou non pas été scolarisés sur la commune.
Les familles non résidentes sur la commune mais dont les enfants sont ou ont été scolarisés sur la commune bénéficient du tarif différencié selon leur quotient familial après une cotisation annuelle par enfant de 20 euros à la Passerelle.